

L'OBSERVATOIRE DES VIOLENCES ENVERS LES FEMMES

PRÉVENIR ET AGIR CONTRE LES MARIAGES FORCÉS



Les résultats concernant les mariages forcés sont issus de l'enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les filles initiée par l'Observatoire (1).

Elle s'est déroulée auprès d'un échantillon représentatif de 1600 jeunes filles de 18 à 21 ans, résidant, étudiant ou travaillant en Seine-Saint-Denis.

Le questionnaire portait sur des situations qu'elles avaient vécues dans les douze derniers mois et au cours de leur vie, dans les différentes sphères publiques et privées.

(1) L'enquête a été réalisée par Maryse JASPARD (enseignante, chercheuse à l'INED et à l'IDUP et responsable de l'enquête nationale sur les violences envers les femmes ENVEFF publiée en 2000) et Maud LESNE (chargée d'études à l'IDUP).

Les résultats de l'enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les filles (CSVF) ont enrichi notre connaissance des mariages forcés et fournissent des repères pour agir aussi en amont.

→ CE QUI DOIT ÉVEILLER LA VIGILANCE

Les situations de mariages forcés qui se sont révélées au cours de l'enquête permettent de distinguer trois critères dont l'addition accroît l'exposition au risque pour une jeune fille d'être mariée de force :

Le pays de naissance des parents

Il s'agit de familles originaires d'un pays où le mariage forcé est encore en usage même si on peut aussi constater que des luttes contre cette pratique s'y organisent.

703 *jeunes filles* parmi les 1600 ayant participé à l'enquête répondent à ce critère.

Le contrôle parental des relations amoureuses

Les pressions exercées par la famille sur le choix du partenaire représentent un facteur supplémentaire d'exposition au risque. Parmi les 703 précédemment identifiées, 227 *jeunes filles* ont déclaré subir une pression familiale, au nom de la communauté et/ou de la religion.

La proposition d'un fiancé par la famille

Parmi celles qui déclarent subir des pressions familiales sur leurs relations amoureuses, 40 *jeunes filles* indiquent que leur famille a tenté de leur imposer un mariage.

→ LES PRÉMICES D'UNE ÉMANCIPATION

Parmi les jeunes filles dont les parents sont originaires d'un pays où le mariage forcé est en usage (703 parmi les 1600 jeunes filles interrogées), cette pratique est minoritaire. En effet, seules 8% d'entre elles se sont vues imposer un fiancé. Par ailleurs, le degré de contrôle parental sur leur apparence physique et leurs sorties, leur état de santé, le taux de violences psychologiques, physiques et sexuelles subies, les font se rapprocher de ce que vivent les jeunes filles dans leur ensemble.

Toutefois, 30% d'entre elles ne peuvent encore choisir librement leur partenaire. La famille contrôle leurs relations amoureuses, exigeant souvent que le garçon fréquenté appartienne à la même communauté et/ou à la même religion.

Ces chiffres indiquent que si la tradition néfaste du mariage forcé semble s'atténuer, une pression familiale importante subsiste encore sur les relations amoureuses.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Du 15 au 30 novembre 2007. Troisièmes Rencontres internationales «Femmes du monde en Seine-Saint-Denis»

Les résultats complets et finalisés de l'enquête sur les comportements sexistes et les violences envers les filles (enquête CSVF) seront alors présentés. À l'occasion de la journée internationale contre les violences envers les femmes, des actions décentralisées en partenariat avec les villes seront organisées afin de faire connaître à la population du département les résultats complets et finalisés de l'enquête. Les liens déjà tissés par l'Observatoire avec des personnalités féministes engagées dans la lutte contre les violences envers les femmes dans le monde, viendront enrichir ces journées. Des représentations de théâtre forum destinées aux jeunes et aux professionnel-le-s accompagneront également ces actions de sensibilisation et de prévention.

RENSEIGNEMENTS

Conseil général de la Seine-Saint-Denis
Observatoire contre les violences envers les femmes
Direction de la Prévention et de l'Action Sociale

par tél [01 43 93 41 95](tel:0143934195)

ou par fax [01 43 93 41 99](tel:0143934199)

ou par mail eronai@cg93.fr

ou par courrier

Cité administrative 2 /Bâtiment J
362, avenue Paul Vaillant Couturier
93006 Bobigny cedex

→ LES JEUNES FILLES CONFRONTÉES AU MARIAGE FORCÉ ONT DES PARTICULARITÉS

Elles refusent majoritairement cette union

Sur 40 jeunes filles confrontées à cette situation :

- 31 ont refusé,
- 9 ont été mariées, 5 d'entre elles ayant subi de fortes pressions psychologiques et des violences physiques.

Elles se démarquent des autres jeunes filles en matière de sexualité et de contraception

Elles sont moins nombreuses que les autres à déclarer qu'elles ont eu des rapports sexuels (6 sur 10 n'en ont jamais eu, contre 2 sur 10 pour les autres enquêtées). En revanche, elles ont davantage eu recours à la pilule du lendemain et/ou à l'IVG. L'accès à une contraception régulière est plus difficile pour elles. Parmi les jeunes filles qui subissent un contrôle de leurs relations amoureuses, 8 sur 10 déclarent n'avoir jamais eu de relations sexuelles.

Elles ont des trajectoires de vie fortement marquées par la violence

- La moitié d'entre elles ont subi des violences physiques : coups violents, tabassages, menace armée, tentative de meurtre (23% pour l'ensemble des jeunes filles).
- Plus du tiers ont subi des agressions sexuelles : attouchements du sexe, tentatives de viol, viols (14% pour l'ensemble des jeunes filles).
- Leur état de santé est plus dégradé que celui des autres : 2 jeunes filles sur 10 confrontées à un mariage forcé déclarent une santé médiocre et 1 sur 10 a des pensées suicidaires, contre respectivement 1% et 3% dans l'ensemble de l'enquête. Ceci semblerait indiquer que le mariage forcé est davantage le symptôme d'une situation familiale violente plutôt qu'un indicateur sociétal.

Elles taisent souvent les violences subies

Seulement 4 jeunes filles sur 10 en avaient parlé autour d'elles avant l'enquête, alors que la proportion pour l'ensemble des jeunes filles est de 7 sur 10. Ce qui, en comparaison de l'enquête ENVEFF, témoigne d'une libération de la parole des jeunes femmes et d'un abaissement de leur seuil de tolérance aux violences.

→ LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRÉVENTION EST UNE PRIORITÉ

Au regard de toutes ces violences, il est important de mener des campagnes de prévention. L'utilisation du DVD « mariage forcé » mis à disposition par le Conseil général permet d'entamer le débat, de montrer à la fois que le phénomène est connu et qu'il existe des solutions. Des stages de formation et de sensibilisation sont également organisés. En mars 2005, le président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis a demandé que soit élaboré un protocole d'aide aux fillettes, aux jeunes filles et aux femmes en risque d'être mariées contre leur volonté et à celles qui l'ayant été appellent à l'aide pour faire cesser cette violence. Ce travail a réuni les professionnels du Conseil général et fait l'objet d'un partenariat avec le Parquet de Bobigny.